



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DU 19 MARS 2015

Monsieur le Président,

Le 9 avril 2015, la CGT, avec FO et Solidaires, appelle l'ensemble des salariés du public et du privé à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelles. Aujourd'hui, la politique du gouvernement qui trouve son incarnation dans le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que dans plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat, aggrave la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

Il faut combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois, en changeant de politique économique. Préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

A la DGFIP nous sommes concernés parce que notre Direction est bien victime de cette politique : 30 000 emplois supprimés, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les missions de notre administration... Et donc conduira à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Et personnellement, chaque agent est victime de cette politique : absence de revalorisation du point d'indice depuis 5 ans, diminution drastique des plans de promotions et donc des possibilités d'évolution de chacun.

Si cette politique se poursuit : la réduction du réseau diminuera de façon importante les possibilités d'affectations et entraînera des mutations d'office ; l'imposition du RIFSEEP (rémunération individualisée) pour tous conduira à un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef.

Sur l'ordre du jour de ce comité technique, la CGT Finances Publiques trouve inadmissible la piètre qualité des documents préparatoires fournis pour certains points (budget exécuté et budget prévisionnel, bilan de la campagne impôt sur le revenu, résultat du contrôle fiscal externe), voire l'absence totale de document. En conséquence, la

CGT Finances Publiques ne participera ni aux débats, ni aux votes sur l'exécution du budget 2014, le budget prévisionnel 2015, le bilan de la campagne impôt sur le revenu.

De plus, la CGT demande à ce que les points à vote soient indiqués à l'ordre du jour.

La CGT Finances Publiques s'interroge, sur l'absence de communication de la Direction concernant l'aménagement des horaires d'ouverture pendant les périodes d'échéance.

Dans de nombreux départements ces périodes apparaissent déjà sur les sites ULYSSE locaux. Comme pour la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture, les chefs de service vont être informés au dernier moment.